



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION PUBLIQUE

1. Pourquoi la tenue d'activités de consultation publique?

Dans le cadre de la refonte du plan et des règlements d'urbanisme de la Ville de Shawinigan, le Conseil municipal a décidé de sonder la population pour recueillir de l'information par rapport au portrait territorial de la Ville et ainsi assurer un arrimage cohérent entre les enjeux vécus par la population et le contenu de l'exercice de la refonte réglementaire.

Au cours de l'automne 2024, plusieurs activités de consultation publique ont été organisées, incluant un sondage en ligne et trois ateliers participatifs de type World-Café réunissant divers groupes de la population. Le sondage, réalisé via une plateforme dédiée permettant à tous les citoyens de s'exprimer sur diverses tendances liées à l'urbanisme et au développement de la Ville, s'est déroulé de septembre à octobre 2024. La première activité de participation citoyenne s'est tenue le 2 octobre, suivie d'un atelier réunissant des représentants d'organismes et des citoyens corporatifs le 7 novembre 2024. Enfin, un atelier participatif avec les membres de l'administration municipale a également eu lieu le 7 novembre.

Les idées et les éléments pertinents issus de ces exercices de participation citoyenne ont été analysés et intégrés dans le présent document. Bien qu'il ne présente pas de manière exhaustive toutes les réponses, ce document offre un portrait global des principaux points soulevés par les participants.

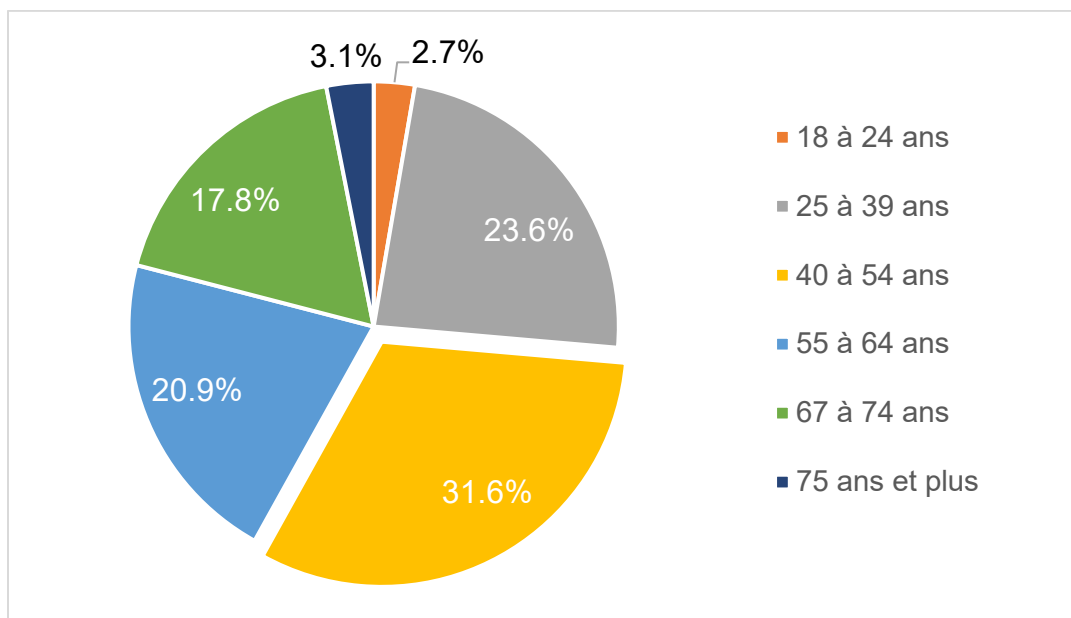
2. Sondage en ligne

Dans l'optique de sonder la population dans le cadre de la refonte du plan et des règlements d'urbanisme, la Ville a mis en place une structure de consultation en ligne ayant pris la forme d'un sondage auquel les citoyens et citoyennes ont été encouragés à répondre sur une période d'environ un mois et demi. Voici les éléments qui sont ressortis de l'exercice ayant été complété par un total de 225 répondants et répondantes, dont 95 % ont indiqué être résidents de la Ville de Shawinigan.

2.1. Profil des répondants

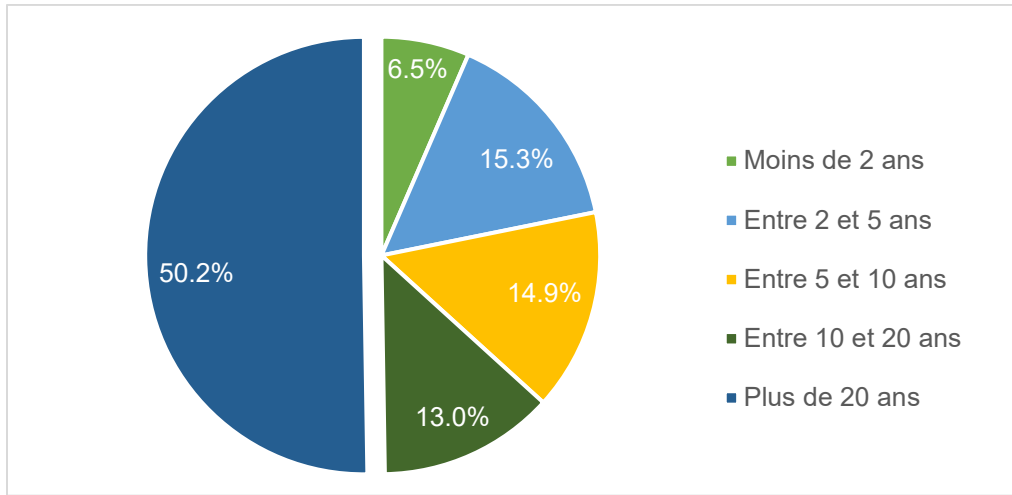
Un peu plus de 31 % des répondants au sondage en ligne sont âgés de 40 à 54 ans, alors qu'environ 24 % des répondants appartiennent au groupe 25 à 39 ans. Le graphique suivant illustre la distribution des répondants selon leur groupe d'âge d'appartenance. Bien que la tranche d'âge des 40 à 54 ans domine dans le cadre du sondage, 48,7 % de la population totale de la Ville de Shawinigan est âgée entre 25 et 64 ans selon le recensement de 2021 de Statistiques Canada, notons que les données doivent donc être évaluées en conséquence.

Figure 1 - Répartition des répondants par groupe d'âge



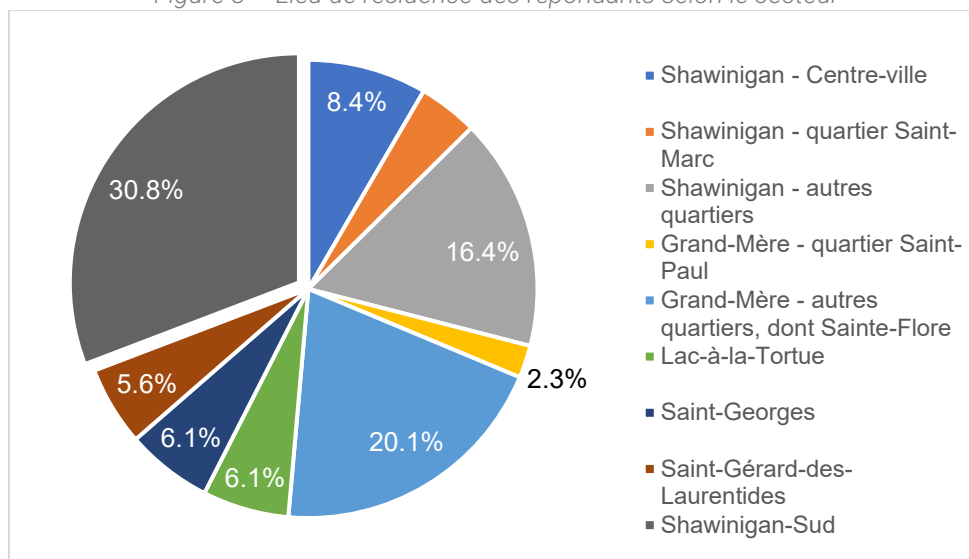
Afin d'établir un profil plus détaillé des répondants, l'une des questions du sondage en ligne permettait de savoir depuis combien d'années les gens habitent dans la Ville de Shawinigan. Selon les résultats, 50 % des résidents habitent à Shawinigan depuis plus de 20 ans. De plus, environ 6,5 % des gens habitent à Shawinigan depuis moins de 2 ans.

Figure 2 – Nombre d'années de résidence à Shawinigan selon le secteur



La Ville de Shawinigan occupe un territoire d'une superficie approximative de 733 kilomètres carrés. Le milieu urbain de la Ville se divise en neuf quartiers principaux. La plus grande majorité des répondants, soit environ 30,7 %, habitent dans le secteur de Shawinigan-Sud.

Figure 3 – Lieu de résidence des répondants selon le secteur



2.2. Le territoire en général

La deuxième section du sondage en ligne incluait des questions portant sur le territoire en général de la Ville de Shawinigan. En effet, la première question de cette section demande aux répondants ce qui leur fait apprécier la Ville de Shawinigan selon un ordre d'importance (1 étant le plus important et 6 le moins important). Voici le résultat des réponses à cette question :

1. Ses espaces verts et ses milieux naturels;
2. Sa localisation géographique;
3. Sa proximité et l'accès à la rivière Saint-Maurice;
4. Sa qualité de vie (services municipaux, tranquillité, loisirs, etc.);
5. Son histoire et son patrimoine bâti;
6. Sa communauté.

La question suivante portait sur cinq thèmes devant être mis de l'avant dans la planification du territoire de la Ville de Shawinigan selon un ordre d'importance. Voici le résultat des réponses à cette question :

1. L'environnement et sa protection;
2. Le logement;
3. Les loisirs, le tourisme et l'événementiel;
4. L'emploi et la vitalité économique;
5. La préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti.

Une autre question abordée dans cette section du sondage demandait aux répondants de classer, selon l'ordre de priorité, sept éléments qu'ils aimeraient voir être améliorés à Shawinigan. Voici le résultat des réponses à cette question :

1. Le développement des infrastructures de mobilité active (trottoirs pour les piétons, pistes cyclables, etc.);
2. L'offre de commerces/services distinctifs;
3. L'offre récréotouristique (culturelle et de loisirs) plus développée et plus variée - (ex. : développer l'offre d'hébergement, ajouter des sentiers de randonnée, etc.);

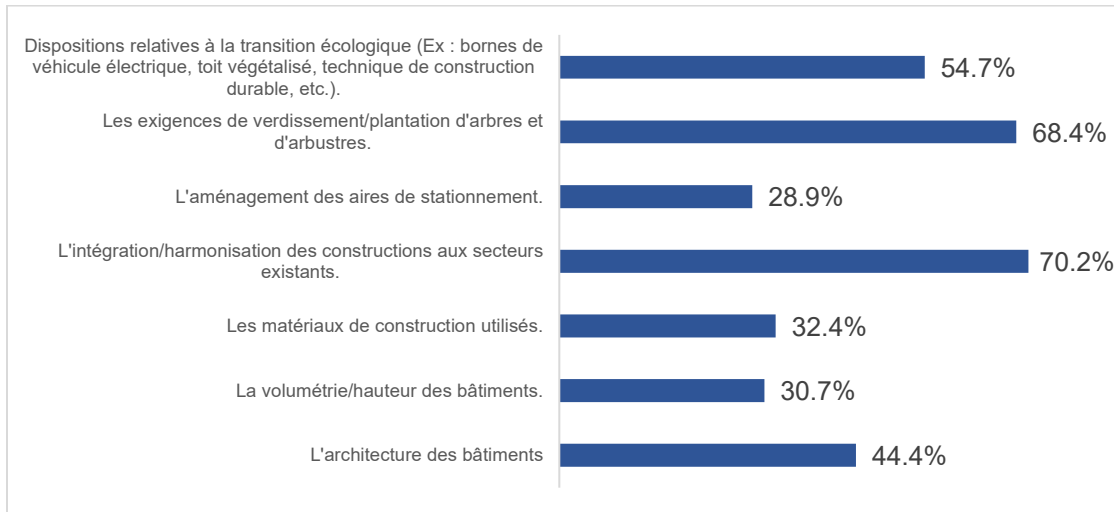
4. Une offre plus variée dans les types d'habitation (ex. : maison jumelée, en rangée, duplex, triplex, etc.);
5. Une offre événementielle distinctive et diversifiée (festivals, fêtes de village, célébrations annuelles, etc.);
6. Des moyens visant à favoriser l'implantation d'entreprises et le développement de l'emploi;
7. L'amélioration de l'offre en transport collectif.

Dans le même ordre d'idée, la question suivante demandait aux répondants de classer, selon l'ordre de priorité, où devraient être concentrés les efforts de la Ville de Shawinigan en matière d'habitation? Voici le résultat des réponses à cette question :

1. La construction de logements abordables;
2. Le développement résidentiel en général afin de répondre à la pénurie de logements;
3. La diversification de l'offre de logements (habitations unifamiliales, maisons jumelées ou en rangées, duplex, triplex, multilogements, etc.);
4. Le développement de logements adaptés aux personnes âgées;
5. La préservation du patrimoine architectural et le contrôle de la qualité architecturale des nouvelles constructions.

Finalement, il a été demandé aux répondants quels éléments gagneraient à être mieux encadrés par la réglementation municipale lors d'une demande de permis pour une construction neuve? Selon les réponses obtenues, les éléments qui gagneraient à être mieux encadrés sont l'intégration et l'harmonisation des constructions aux secteurs existants avec un taux de réponse de 70,2 % ainsi que les exigences de verdissement et de plantation d'arbres et d'arbustes avec un taux de réponse de 68,4 %.

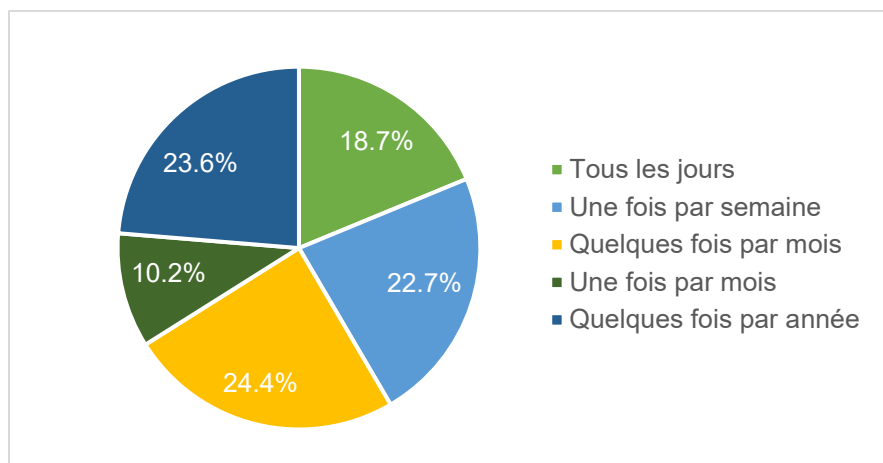
Figure 4 – Éléments qui gagneraient à être mieux encadrés par la réglementation municipale



2.3. Le centre-ville

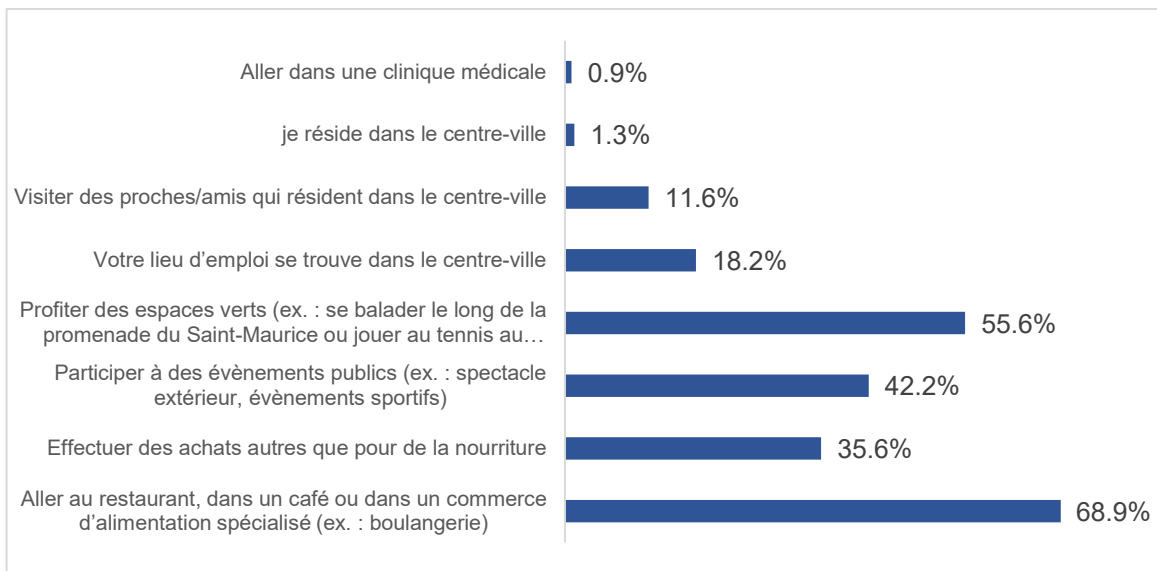
Le centre-ville de la Ville de Shawinigan est un endroit important et stratégique au niveau de la bonification réglementaire. En effet, il s'agit d'un quartier fréquenté par une grande partie de la population de Shawinigan, puisque de nombreux commerces, services et institutions y sont localisés. Au niveau de la fréquence de visite du centre-ville, 41,4 % des répondants mentionnent fréquenter le centre-ville tous les jours ou quelques fois par semaine, alors que 23,6 % mentionnent le fréquenter uniquement quelques fois par année. La figure 5 ci-dessous présente l'ensemble des résultats du sondage liés à la fréquentation du centre-ville.

Figure 5 – Fréquentation du centre-ville de la Ville de Shawinigan



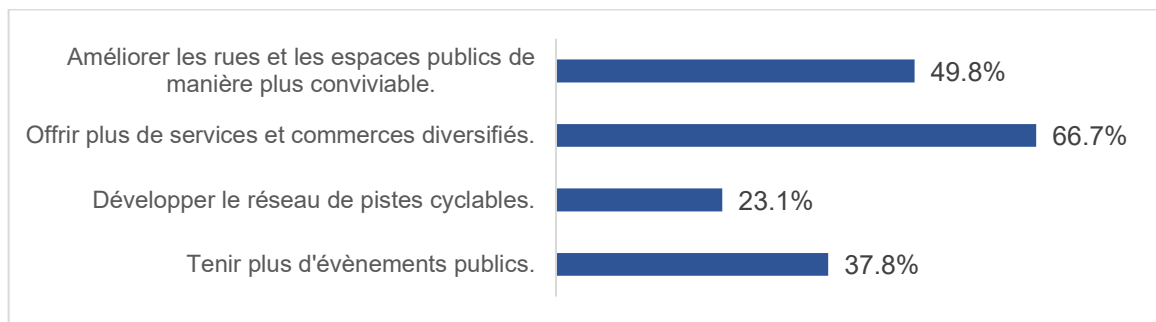
Les répondants du sondage en ligne ont également été invités à énumérer les principales raisons qui les incitent à se rendre au centre-ville de Shawinigan. Les motifs les plus populaires, selon les réponses recueillies, sont les visites aux restaurants, cafés ou commerces d'alimentation spécialisés (68,9 %) ainsi que la fréquentation des espaces verts (55,6 %). La figure 6 illustre l'ensemble des raisons mentionnées par les répondants pour leur fréquentation du centre-ville.

Figure 6 – Principales raisons amenant à se rendre au centre-ville



Pour conclure la section par rapport au centre-ville, il a été demandé aux répondants d'énumérer les raisons qui pourraient les amener à se rendre plus souvent au centre-ville. Selon les répondants, 66,7 % indiquent qu'il faudrait offrir plus de services et de commerces diversifiés, 49,8 % indiquent qu'il faudrait améliorer les rues et les espaces publics de manière plus conviviale, 37,8 % indiquent qu'il faudrait tenir plus d'événements publics et 23,1 % indiquent qu'il faudrait développer le réseau de pistes cyclables.

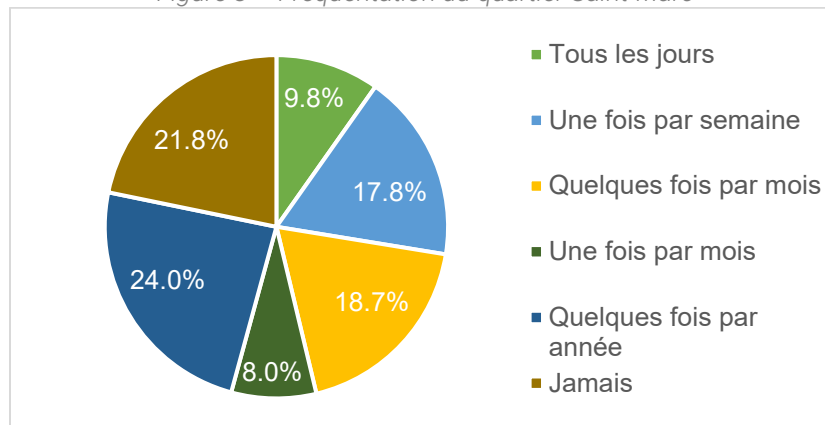
Figure 7 – Principales raisons amenant à se rendre plus souvent au centre-ville



2.4. Le quartier Saint-Marc

Le quartier Saint-Marc fait partie des secteurs centraux de la Ville de Shawinigan. En effet, il présente une densité résidentielle élevée ainsi qu'un cadre bâti compact. Cependant, au niveau de la fréquentation de ce quartier, il est possible de constater que près de la moitié des répondants (45,8 %) mentionnent se rendre seulement quelques fois par année ou jamais. La figure 8 ci-dessous présente l'ensemble des résultats du sondage liés à la fréquentation du quartier Saint-Marc.

Figure 8 – Fréquentation du quartier Saint-Marc

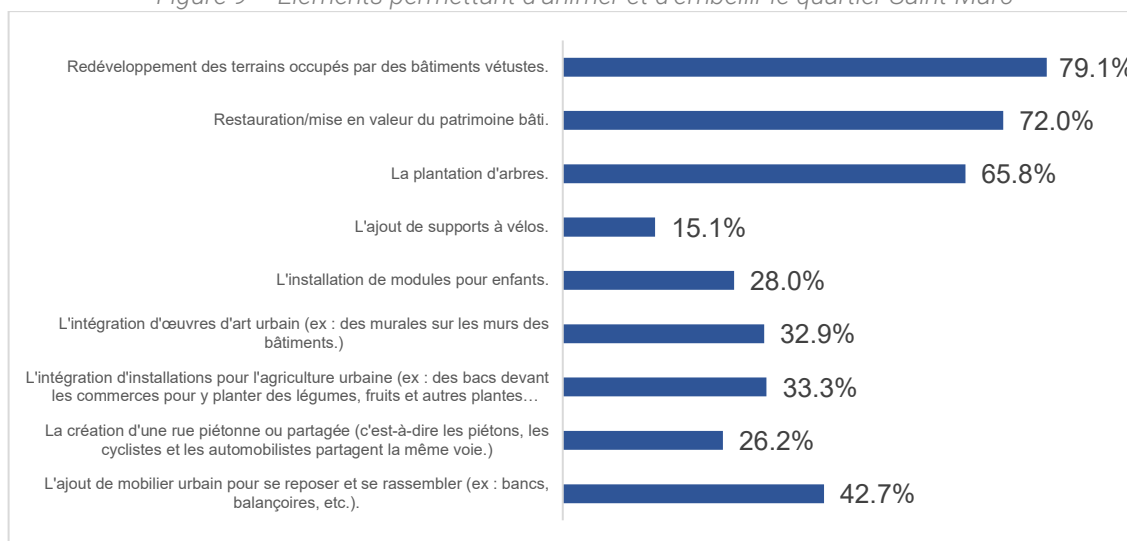


Au niveau de la planification du quartier Saint-Marc, il a été demandé aux répondants de classer selon le degré de priorité les éléments à prendre en considération dans la planification future du quartier. Selon les résultats obtenus, l'aspect visuel des bâtiments ainsi que les espaces vacants semblent être la priorité des répondants. Voici l'ensemble des résultats obtenus pour cette question :

1. Améliorer l'aspect des bâtiments;
2. Combler les espaces vacants;
3. Favoriser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur;
4. Créer plus d'espaces publics ou de lieux communautaires;
5. Augmenter l'offre commerciale;
6. Augmenter l'offre résidentielle;
7. Favoriser la mobilité active (marche, vélos, etc.).

La question de l'animation et de l'embellissement du quartier Saint-Marc a ensuite été mise de l'avant dans le sondage. Selon les répondants, le redéveloppement des terrains occupés par des bâtiments vétustes (79,1 %), la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti (72 %) ainsi que la plantation d'arbres (65,8 %) sont les éléments principaux à mettre de l'avant pour animer et embellir le quartier Saint-Marc.

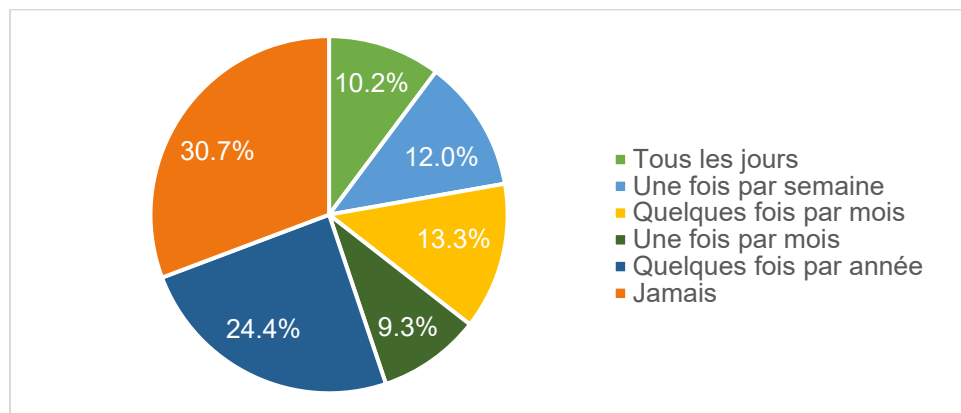
Figure 9 – Éléments permettant d'animer et d'embellir le quartier Saint-Marc



2.5. Le quartier Saint-Paul

Le quartier Saint-Paul, localisé à l'est de la Ville aux abords de la rivière Saint-Maurice, fait également partie des secteurs centraux de Shawinigan. Tout comme le quartier Saint-Marc, la majorité des répondants (55,1 %) mentionnent se rendre seulement quelques fois par année ou jamais dans le quartier Saint-Paul.

Figure 10 – Fréquentation du quartier Saint-Paul

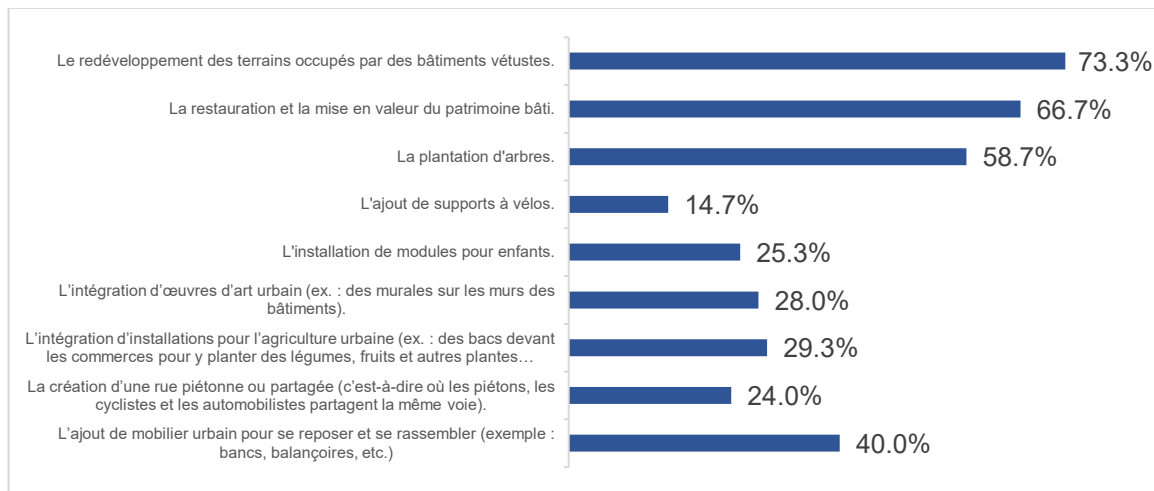


Au niveau des éléments à prendre en considération selon le degré de priorité de la planification du quartier Saint-Paul, les répondants du sondage mentionnent que l'aspect visuel des bâtiments ainsi que les espaces vacants semblent être les éléments prioritaires. Voici l'ensemble des résultats obtenus pour cette question :

1. Améliorer l'aspect des bâtiments;
2. Comblers les espaces vacants;
3. Augmenter l'offre commerciale;
4. Favoriser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur;
5. Favoriser la mobilité active (marche, vélos, etc.);
6. Augmenter l'offre résidentielle;
7. Créer plus d'espaces publics ou de lieux communautaires.

Le quartier Saint-Paul semble contenir des enjeux de même nature que ceux du quartier Saint-Marc. En effet, au niveau des éléments permettant d'améliorer l'animation et l'embellissement, les résultats obtenus sont très similaires entre les deux quartiers. En effet, le redéveloppement des terrains occupés par des bâtiments vétustes (73,3 %), la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti (66,7 %) ainsi que la plantation d'arbres (58,7 %) sont les éléments principaux à mettre de l'avant pour animer et embellir le quartier.

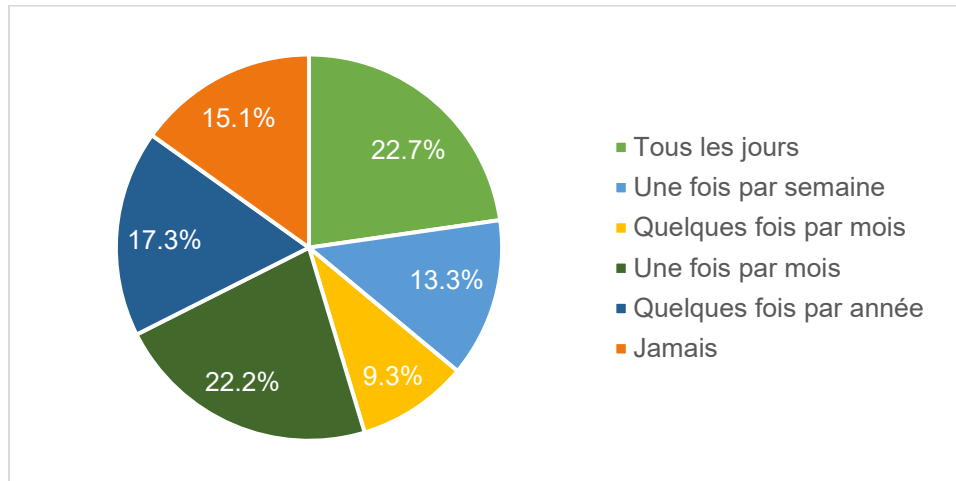
Figure 11 – Éléments permettant d'animer et d'embellir le quartier Saint-Paul



2.6. La zone commerciale de Shawinigan-Sud

Le quartier Shawinigan-Sud se situe au sud de la rivière Saint-Maurice à l'extrémité sud-ouest de la Ville. Ce quartier comprend une zone commerciale d'importance regroupant plusieurs services et commerces variés. 36 % des répondants du sondage mentionnent fréquenter la zone commerciale de Shawinigan-Sud à tous les jours ou bien une fois par semaine.

Figure 12 – Fréquentation de la zone commerciale de Shawinigan-Sud



Au niveau des éléments à prendre en considération selon le degré de priorité de la planification de la zone commerciale de Shawinigan-Sud, les répondants du sondage mentionnent que l'aspect visuel des bâtiments ainsi que les espaces vacants semblent être les éléments prioritaires. Voici l'ensemble des résultats obtenus pour cette question :

1. Augmenter l'offre commerciale;
2. Comblers les espaces vacants;
3. Améliorer l'aspect des bâtiments;
4. Favoriser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur;
5. Créer plus d'espaces publics ou de lieux communautaires;
6. Augmenter l'offre résidentielle;
7. Favoriser la mobilité active (marche, vélos, etc.).

La zone commerciale de Shawinigan-Sud semble également contenir des enjeux similaires à ceux des quartiers Saint-Marc et Saint-Paul en ce qui concerne l'animation et l'embellissement de la zone. De ce fait, le redéveloppement des terrains occupés par des bâtiments vétustes (66,2 %), la plantation d'arbres (64,9 %) ainsi que la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti (53,3 %) sont les éléments principaux à mettre de l'avant pour animer et embellir la zone commerciale de Shawinigan-Sud.

Figure 13 – Éléments permettant d’animer et d’embellir la zone commerciale de Shawinigan-Sud



3. Atelier de participation citoyenne du 2 octobre 2024

Lors de l'atelier de consultation citoyenne tenu le 2 octobre dernier, le mode de consultation adopté était une activité de type World-Café. Ce format favorise une participation active des citoyens en les invitant à interagir en petits groupes pour annoter des plans de grand format. Chaque secteur bénéficie d'une période de 30 minutes, suivie d'une séance de rétroaction collective avec l'ensemble des participants. L'activité a été structurée afin d'aborder les trois principaux secteurs de la ville, soit : Shawinigan-Sud, Shawinigan (centre-ville) ainsi que Grand-Mère. De plus, les noyaux villageois de Saint-Jean-des-Piles et de Sainte-Flore ont été abordés. Plusieurs questions ont été posées afin de guider la réflexion des participants:

- Quels sont les enjeux prioritaires concernant l'aménagement du secteur? (Indiquer les enjeux prioritaires pour le secteur en encerclant les lettres)
- Quelles sont les lacunes au niveau de la fonction commerciale? (Apposez la lettre dans les zones commerciales concernées et précisez sur le plan)
- Quelles sont les principales problématiques liées à la cohabitation des fonctions urbaines et où sont-elles situées?
- Identifiez sur le plan les couloirs de déplacement actifs qui sont manquants dans le secteur?
- Identifier sur le plan, les intersections problématiques et en indiquer les raisons.
- Identifiez les destinations d'intérêts vers lesquelles vous vous déplacez sur une base quotidienne. (Ex : parc, épicerie, bibliothèque, restaurants, etc.)
- Quelles solutions proposeriez-vous pour redynamiser le secteur?

3.1. Synthèse des principaux faits saillants soulevés pendant l'atelier

Voici une synthèse des principaux faits saillants soulevés pendant l'atelier :

- **Zones commerciales et densification**

Les zones commerciales sont souvent trop vastes, avec un cadre bâti vieillissant et un aménagement centré sur l'automobile. Un manque d'espaces de rassemblement et une offre commerciale inadaptée (peu de commerces de proximité) caractérisent aussi les zones commerciales. Des développements mixtes et l'ajout de logements pourraient aider à revitaliser les zones commerciales comme celle de la 105^e Avenue et celle de l'avenue de Grand-Mère.

La Ville manque de logements abordables, familiaux et sociaux, surtout dans les secteurs de Saint-Marc et Grand-Mère. La densification à l'intérieur et autour des zones commerciales est

proposée avec des projets intégrant des logements au-dessus des commerces et l'utilisation des terrains vacants.

- **Verdissement et environnement**

Le manque de verdissement est récurrent dans plusieurs secteurs, notamment dans les aires de stationnement et les zones commerciales. La végétalisation des ruelles, des toitures et des espaces publics est recommandée pour réduire les îlots de chaleur.

- **Mobilité durable**

Les pistes cyclables sont discontinues ou mal aménagées, notamment sur le pont Marc-Trudel, le boulevard des Hêtres et autour de l'école secondaire Val-Mauricie. Les traverses piétonnes présentent des enjeux de sécurité à des intersections clés (105^e Avenue, boulevard de Shawinigan-Sud, Saint-Marc, Saint-Onge). La consolidation du réseau cyclable est proposée afin de relier les pôles résidentiels, commerciaux et récréatifs.

- **Revitalisation et état du cadre bâti**

Le cadre bâti dans plusieurs secteurs est vétuste, notamment dans les zones commerciales centrales et près de la marina dans le secteur Grand-Mère. La revitalisation de la zone entre l'église Saint-Paul et la marina, ainsi que l'ajout de lieux de rassemblement, sont recommandés afin d'améliorer l'attractivité des quartiers.

3.2. Secteur 1 - Shawinigan-Sud

Table 1 :

- Manque de verdissement dans plusieurs endroits du secteur.
- Enjeux de traverses piétonnes non sécuritaires.
- Les pistes cyclables devraient être mieux aménagées et mieux connectées.

Table 2 :

- Manque de verdissement dans plusieurs endroits du secteur.
- Le boulevard de Shawinigan-Sud pose un problème de sécurité et d'accessibilité au niveau de la mobilité active.
- Enjeux de traverses piétonnes non sécuritaires sur la 105^e Avenue.
- Le cadre bâti est vieillissant.
- La zone commerciale de la 105^e Avenue est victime d'une migration commerciale au profit de la zone du boulevard de Shawinigan-Sud.

- De grandes aires de stationnement pourraient être plus verdies (école secondaire Val-Mauricie, église, hôpital, Hydro-Québec, secteur commercial sud).
- Manque de logements dans le secteur.
- Pauvre connectivité cyclable avec les autres secteurs.

Table 3 :

- L'école Val-Mauricie n'est pas reliée à la piste cyclable.
- Manque d'espace de rassemblement autour de la zone commerciale de la 105^e Avenue.
- L'intersection entre la 105^e Avenue et le boulevard de Shawinigan-Sud est dangereuse.
- Le secteur n'est pas assez verdi.
- La piste cyclable est discontinuée au niveau du pont Marc-Trudel.
- Boulevard de Shawinigan-Sud est trop éclairé.

3.3. Secteur 2 - Shawinigan (Centre-ville)

Table 1 :

- Secteur Saint-Marc et le carré Trudel peuvent être densifiés.
- Manque de verdissement dans le secteur Saint-Marc. Encourager le verdissement de ruelles et les toitures végétalisées.
- L'intersection entre les rues : avenue de la Transmission, avenue des Cèdres, avenue Hemlock et avenue de la Station est dangereuse.
- Une meilleure connexion en mobilité active entre Saint-Marc et le centre-ville serait nécessaire.
- Le carré Trudel devrait être un développement mixte.
- Les aires de stationnement du carré Trudel sont trop grandes.

Table 2 :

- Les aires de stationnement des zones commerciales sont trop grandes et manquent de verdissement.
- Le secteur Saint-Marc pourrait accueillir une plus grande densité résidentielle.
- La zone autour du marché public mérite d'être revitalisée.
- Manque de commerces de proximité.
- Intersections problématiques :
 - Avenue de la Transmission, avenue des Cèdres, avenue Hemlock et avenue de la Station;
 - Saint-Onge et Saint-Marc (manque une traverse piétonne);
 - Saint-Onge et avenue Champlain (manque une traverse piétonne).
- L'architecture des bâtiments doit être harmonisée et conservée lorsque pertinente.

Table 3 :

- Manque de verdissement.
- Piste cyclable sur le boulevard des Hêtres est dangereuse.
- Secteur Saint-Marc pourrait être redéveloppé et planifié pour les jeunes familles.

3.4. Secteur 3 - Grand-Mère et noyaux villageois

Table 1 :

- Zone commerciale de Grand-Mère est trop étendue.
- Manque d'aménagement pour les déplacements actifs le long de cette zone commerciale.
- Manque de végétation dans cette zone commerciale.
- La zone commerciale est trop vaste et le cadre bâti commercial n'est pas assez compact.

Table 2 :

- Manque d'aménagement pour les déplacements actifs le long de cette zone commerciale.
- Manque de verdissement.
- Manque de logements.
- Revitalisation de la zone entre l'église Saint-Paul et la marina est nécessaire.

Table 3 :

- Manque de verdissement des aires de stationnement.
- Absence de lieux de rassemblement.
- Vieillessement des bâtiments.
- Insuffisance de l'offre en logements.
- Manque de connectivité avec les autres secteurs.
- Manque de commerces de proximité (ex. : boulangerie, café, épicerie, etc.).
- Manque d'esthétisme de l'affichage commercial.
- Les bâtiments sont en mauvais état.
- Ajout de pistes cyclables afin de connecter les différents secteurs.

4. Ateliers de participation corporatifs et des services internes du 7 novembre 2024

Lors des ateliers de consultation corporatifs et des services internes de la Ville tenus le 7 novembre dernier, le mode de consultation adopté était des activités de type World-Café. Ce format favorise une participation active en invitant les participants à interagir en petits groupes pour annoter des plans de grand format. Chaque secteur bénéficie d'une période de 30 minutes, suivie d'une séance de rétroaction collective avec l'ensemble des participants. Les activités ont été structurées afin d'aborder les trois principaux secteurs de la ville, soit : Shawinigan-Sud, Shawinigan (centre-ville) ainsi que Grand-Mère. De plus, les noyaux villageois de Saint-Jean-des-Piles et de Sainte-Flore ont été abordés. Plusieurs questions ont été posées afin de guider la réflexion des participants :

- Quels sont les enjeux prioritaires concernant l'aménagement du secteur et où sont-ils localisés ?
- Existe-t-il des problématiques liées à la cohabitation des fonctions urbaines ? Si oui, où sont-elles situées ?
- Quelles sont les lacunes au niveau de la fonction commerciale et/ou communautaire ? Quels sont vos besoins pour l'implantation de votre usage ?
- Identifiez sur le plan les couloirs de déplacement actifs qui sont manquants dans le secteur ?
- Identifier sur le plan les intersections problématiques et en indiquer les raisons. Est-ce que votre clientèle a des besoins particuliers au niveau de la mobilité ?
- Quelles solutions proposeriez-vous pour redynamiser le secteur ? (Centre-ville Shawinigan, Quartier Saint-Paul et Quartier Saint-Marc)
- Comment imaginez-vous le développement des zones à requalifier ?

4.1. Synthèse des principaux faits saillants de la journée :

Voici une synthèse des principaux faits saillants soulevés pendant les deux ateliers :

- **Dynamisation des zones commerciales :**

Le territoire se distingue par deux types de zones commerciales : les zones centrales et les zones périphériques. Les zones centrales sont généralement trop étendues, dévitalisées et manquent souvent de commerces proposant une offre alimentaire variée ou des services de proximité. Quant aux zones périphériques, elles sont souvent trop vastes et situées en périphérie des secteurs centraux afin de favoriser les déplacements en automobile. Elles souffrent d'un manque de verdissement et d'aménagement favorisant la mobilité active. De plus, les grandes surfaces consacrées au stationnement pourraient être mieux exploitées. Par

ailleurs, les zones commerciales autour du quartier Saint-Marc manquent d'infrastructures culturelles et communautaires.

- **Logements et densification :**

Les secteurs Saint-Marc, Grand-Mère et Shawinigan-Sud manquent de logements sociaux, familiaux, étudiants et abordables. La taxation des terrains vacants et une densification favorisant la mixité verticale autour des zones commerciales et des espaces stratégiques sont des stratégies proposées par les participants.

- **Mobilité durable :**

Le réseau cyclable est actuellement discontinu et devrait relier les zones résidentielles, les parcs, les commerces et les générateurs de déplacements importants. L'implantation d'un circuit d'autobus express et la sécurisation des intersections dangereuses sont proposées pour encourager la mobilité durable et l'accessibilité des différents secteurs et endroits importants de la Ville.

- **Espaces verts et loisirs :**

Le parc de l'île Melville, la marina et l'avenue du Capitaine-Veilleux offrent un potentiel récréotouristique sous-exploité en partie dû à l'absence de transport en commun et d'aménagements cyclables. Une meilleure intégration de ces endroits est proposée par les participants pour accroître leur fréquentation. La mise en valeur des zones riveraines, l'implantation de parcs, d'hôtels et de nouveaux espaces publics sont d'autres stratégies proposées pour revitaliser les quartiers centraux et renforcer leur attractivité.

4.2. Atelier participatif avec les représentants corporatifs

4.2.1. Secteur 1 - Shawinigan-Sud

- Manque d'offre en transport en commun pour relier les différents secteurs de la Ville et le quartier industriel au sud du secteur de Shawinigan-Sud.
- Le réseau cyclable est discontinu :
 - Manque d'aménagement cyclable sur la 105^e Avenue;
 - L'école secondaire Val-Mauricie devrait être reliée au réseau cyclable;
 - Le réseau cyclable devrait faire une boucle empruntant les artères commerciales et en reliant les générateurs de déplacements comme l'école secondaire.
- L'avenue du Capitaine-Veilleux détient un grand potentiel récréosportif et de villégiature à mettre en valeur. Considérer la possibilité d'y implanter une petite offre commerciale.
- Le cœur de la zone commerciale de la 105^e Avenue se situe entre la 117^e et la 125^e Avenue. Au nord de la 117^e, le cadre bâti devient plus compact.
- Il est nécessaire de rendre l'artère plus attractive en permettant des logements aux étages supérieurs et en améliorant l'aménagement paysager (verdissement) de la rue.
- Il est important de ralentir le trafic au niveau de l'avenue du capitaine-Veilleux.
- Plusieurs traverses piétonnes problématiques :
 - 118^e Rue et boulevard de Shawinigan-Sud;
 - Traversée du boulevard de Shawinigan-Sud au niveau de l'avenue du Capitaine-Veilleux pour rejoindre le parc de l'île Melville;
 - Boulevard de Shawinigan-Sud.
- Plusieurs endroits ne sont pas accessibles en fauteuil roulant.
- Almaville et le secteur à l'est sont des déserts alimentaires.
- Manque de logements sociaux dans le secteur Shawinigan-Sud.
- La zone commerciale de la 105^e Avenue est trop longue.
- La zone commerciale de la 105^e Avenue est un îlot de chaleur.
- La vitesse des automobiles qui circulent sur le boulevard de Shawinigan-Sud est trop élevée.
- Manque de parcs pour les familles.
- Pauvre offre de transports en commun.
- Il serait pertinent de densifier et d'ajouter des logements en hauteur par-dessus les commerces de la zone commerciale du boulevard de Shawinigan-Sud.
- Il serait pertinent de permettre une plus grande densité pour éviter l'étalement urbain.

4.2.2. Secteur 2 - Shawinigan (Centre-ville)

- Le centre-ville est un désert alimentaire.
- L'accès à la rivière est à mettre en valeur.
- Développer des logements sociaux et permettre des usages commerciaux dans la zone de requalification près de l'avenue de la Transmission.
- La zone de requalification de la Belgo pourrait servir de parc et offrir un lien de mobilité active vers le centre-ville et la promenade du Saint-Maurice.

- Un lien cyclable alternatif à l'avenue de la transmission pourrait être aménagé le long de la rivière.
- Les bâtiments du quartier Saint-Marc sont en pauvre état. Il sera important de revitaliser le quartier tout en privilégiant l'abordabilité des logements.
- Le carré Trudel est un îlot de chaleur.
- Les quartiers Saint-Marc, le centre-ville et le boulevard Royal, où la Plaza, manquent de verdissement.
- Manque de connectivité cyclable entre les quartiers et avec le Cégep de Shawinigan.
- Le secteur manque de parcs pour familles et aînés.
- Favoriser l'accessibilité aux quartiers industriels par autobus.

4.2.3. Secteur 3 - Grand-Mère et noyaux villageois

- La zone commerciale de l'avenue de Grand-Mère est trop longue.
- L'avenue de Grand-Mère manque de végétation.
- Favoriser la connexion de l'ensemble de la Ville par un circuit d'autobus express qui relie les différents points d'intérêts, dont le quartier industriel au nord du secteur de Grand-Mère.
- Développer le réseau cyclable dans le secteur Grand-Mère (avenue de Grand-Mère et autour de la 3^e Avenue).
- Beaucoup de terrains vacants et de bâtiments vétustes dans le secteur Grand-Mère.
- Densifier et diversifier l'offre résidentielle.
- La zone de requalification près de la marina pourrait accueillir des usages résidentiels (coop – logements sociaux), un parc offrant un accès à l'eau et un projet hôtelier (récréotouristique).
- L'épicerie Maxi est excentrée.
- Absence d'offre de commerce alimentaire dans le secteur de Saint-Jean-des-Piles.
- Conserver, protéger et renforcer l'identité des noyaux villageois à l'aide notamment de mobilier urbain distinctif.

4.3. Atelier participatif avec les services internes de la Ville

4.3.1. Secteur 1 - Shawinigan-Sud

- La zone commerciale de la 105^e Avenue est trop longue et détient une faible offre de commerces d'alimentation.
- La zone commerciale du boulevard de Shawinigan-Sud devrait accueillir des logements.
- Le réseau cyclable est discontinu. Il serait pertinent d'aménager une piste cyclable sur la 105^e Avenue et le rang Saint-Mathieu.
- L'accès au parc des chutes est problématique.
- Le parc de l'île Melville détient un fort potentiel récréotouristique.
- Le parc de l'île Melville et ses alentours ne sont pas desservis par le réseau de transport en commun ni par le réseau cyclable.
- Le réseau cyclable contourne les zones commerciales et de services.

- Plusieurs intersections sont problématiques sur le boulevard de Shawinigan-Sud et sur la 105^e Avenue.
- Manque de verdissement dans les zones commerciales.
- Les espaces verts pourraient être optimisés et mieux utilisés.

4.3.2. Secteur 2 - Shawinigan (Centre-ville)

- Le secteur autour de la Plaza, boulevard Royal, est un désert culturel et communautaire.
- Le centre-ville est un désert alimentaire.
- Il serait intéressant de mettre en valeur l'accès à la rivière autour de la zone de requalification près de l'avenue de la transmission.
- Un hôtel pourrait être bénéfique pour le centre-ville.
- Le quartier Saint-Marc manque de logements. Il serait pertinent de développer des logements étudiants près du Cégep de Shawinigan.
- La côte Saint-Marc devrait être reconfigurée pour sécuriser les déplacements actifs.
- Les aires de stationnement du carré Trudel et le quartier Saint-Marc devraient être verdies.
- Un programme de taxation des terrains vacants devrait être adopté.
- Des logements abordables devraient être implantés sur le terrain de la Plaza de la Mauricie.
- Le quartier Saint-Marc manque de logements sociaux et abordables.

4.3.3. Secteur 3 - Grand-Mère et noyaux villageois

- Il manque de logements abordables, de logements pour familles et de logements pour aînées dans le secteur Grand-Mère.
- La zone commerciale de l'avenue de Grand-Mère est trop grande. Elle pourrait être circonscrite entre la 15^e et la 4^e Rue.
- La zone commerciale de l'avenue de Grand-Mère manque de verdissement et d'aménagements cyclables.
- Il serait intéressant de consolider le lien entre le parc des papetiers, la marina et la zone commerciale de l'avenue de Grand-Mère.
- L'avenue de Grand-Mère pourrait potentiellement permettre la circulation automobile dans les deux sens.
- L'intersection entre l'avenue de Grand-Mère, la 27^e Rue et la 5^e Avenue est problématique.
- La zone de requalification près de la Marina devrait offrir un grand parc.